



Coronavirus

En raison de l'épidémie de coronavirus (Covid-19) et suite aux mesures édictées par le du Conseil fédéral du 16 mars 2020, la commune de Romont communique les informations suivantes :

Administration municipale

Le Conseil municipal prend les mesures suivantes :

1. À compter du mars 17 mars 2020, **l'administration communale est fermée au public**. Il est toutefois possible d'obtenir un rendez-vous **uniquement pour les urgences** par courrier électronique à info@romont-jb.ch ou par téléphone les mardis après-midi de 16h à 18h ou les jeudis matin de 10h à 12h (032 377 17 07). Le télétravail a été introduit partiellement et l'administratrice fait tout ce qui est en son pouvoir pour traiter les demandes le plus rapidement possible.
2. Les documents déposés publiquement (demandes de permis de construire par exemple) peuvent être consultés sur rendez-vous. Les personnes intéressées à consulter un dossier sont priées de prendre contact avec l'administration municipale par téléphone ou par courriel.

Ces mesures s'appliquent jusqu'à nouvel avis. Le Conseil municipal remercie la population et toutes les personnes concernées pour leur compréhension.

Ecoles obligatoires

En application de la décision du Conseil fédéral, les écoles enfantine et primaire de la communauté scolaire de la Baroche ainsi que l'école secondaire de Bienne **sont fermées jusqu'à nouvel avis**.

Fermeture du guichet de l'Agence AVS du Bas-Vallon à Péry

L'Agence AVS du Bas-Vallon **restera fermé dès le lundi 16 mars 2020 jusqu'à nouvel avis**. La permanence téléphonique sera ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 ainsi que le lundi après-midi de 14h00 à 17h00.

Bibliobus – Interruption des tournées

Le Bibliobus de l'UP jurassienne **a également interrompu toutes ses tournées**. Tous les livres empruntés sont automatiquement prolongés jusqu'à la fin des mesures sanitaires.

L'envoi des courriers de rappels sont bien entendu également annulés.

L'Université populaire est en train d'évaluer si des alternatives peuvent être proposées (p.ex. téléchargement de livres numériques) et, le cas échéant, en informera directement les abonné-e-s.